



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE

DU SECRETARIAT GENERAL DES MINISTERES ECONOMIQUES ET FINANCES

Synthèse

L'objectif général de la reprise d'activité au sein des ministères économiques et financiers est de recouvrer aussi rapidement que possible une pleine capacité de travail pour assurer la continuité du service public, tout en déployant tous les moyens nécessaires pour assurer une pleine protection des agents, en anticipant et en s'adaptant aux conditions particulières liées à la crise sanitaire. Celles-ci imposent de limiter les déplacements et rassemblements, et donc notamment de continuer à mettre l'accent sur le télétravail, et, du moins à ce stade, d'écarter les réunions présentielles.

Il vise également à identifier et intégrer le retour d'expérience de la période de confinement.

Le Plan de reprise d'activité (PRA) du Secrétariat général (SG) des ministères économiques et financiers a été établi dans ce double objectif d'exemplarité et de protection, en tenant compte du rôle pivot joué par nos services au service de l'ensemble des ministères. Il sera adapté au fur et à mesure aux priorités gouvernementales, et tiendra compte de la montée en puissance progressive de notre capacité à assumer l'intégralité de nos missions et chantiers.

Le choix des priorités du PRA continue d'être impacté par la gestion de la crise et met aussi l'accent sur les fonctions dont le SG est chargé pour l'ensemble des ministères et ayant un important impact collectif.

Concrètement, le PRA du SG a été établi en intégrant plusieurs degrés de priorité :

- les activités qui avaient été identifiées dans le plan de continuité d'activité sont par construction maintenues (priorité 1) ;
- les activités à reprendre dès la fin du confinement peuvent correspondre soit à des activités récurrentes qui ne peuvent pas sans dommage être différées davantage, soit à des chantiers importants (priorité 2) ;
- les activités moins prioritaires à différer à la rentrée ou encore plus tard (priorités 3 et 4).

1) Les priorités en lien direct avec la préparation et la mise en œuvre du déconfinement :

Le SG veille évidemment à prendre toutes les mesures pour préparer et accompagner la reprise d'activité, ce qui se traduit par :

- La poursuite des travaux liés à la coordination de la gestion de crise, afin d'organiser la coordination ministérielle (cellule de continuité économique, cellule Anticipation...), d'articuler les niveaux interministériels, ministériels et directionnels sur l'ensemble des sujets, de proposer les arbitrages nécessaires et de les mettre en œuvre, en les relayant notamment auprès de la cellule interministérielle de crise et du SGDSN ;

- Un travail d'impulsion et de coordination entre l'ensemble des directions des MEF sur tous les sujets transversaux impactés par le déconfinement : questions RH, adaptation de l'organisation matérielle de la vie de nos ministères, doctrine et répartition des équipements de protection - le SG des MEF assure notamment la coordination de l'approvisionnement et de la distribution des masques en lien avec les directions ministérielles (DGE et DAE notamment) et interministérielles- , opérations budgétaires liées à la crise, communication ministérielle... ;
- l'information permanente des ministres et de leurs cabinets, des directions, des organisations syndicales et des agents du ministère sur l'évolution de la situation et des décisions des instances de crise.
- Pour le périmètre de l'administration centrale : prise en charge directe de l'ensemble des mesures prévues dans le plan de reprise d'activité qui ressortent des sujets RH et d'action sociale, de l'adaptation des locaux et des aspects logistiques, de la communication, ainsi que du dialogue social et la communication interne afférents.

2) Quelques grands chantiers à reprendre :

Chantiers de transformation :

- Reprise des travaux sur la transformation du SG en lien avec la DITP ;
- Reprise de la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique au sein des MEF (préparation de la fusion des instances de dialogue social, lignes directrices de gestion en matière de promotion...);
- Création du 2^{ème} centre de gestion financière (initialement prévue au 1^{er} avril et reportée au 1^{er} janvier 2021) et préparation de la mise en place du 3^{ème} CGF ;
- Premier retour d'expérience sur la montée en puissance du bureau centralisé des achats - hors achats informatiques- au sein du SG ;
- Bercy vert : ce chantier, qui s'inscrit dans le cadre des engagements de l'Etat pour des services écoresponsables, permettra de porter une réflexion sur une reprise d'activité « sobre » tenant compte des enseignements de la crise (notamment sur le télétravail).
- Action sociale

3) Les autres activités prioritaires :

- **Sujets transversaux** : réponse aux questions parlementaires.
- **Dialogue social** : élaboration concertée d'un agenda social

Questions budgétaires et comptables :

- Suivi du budget 2020 et préparation du PLF 2021 ;
- Refonte de la maquette budgétaire du Ministère de l'économie et des Finances ;
- Poursuite des opérations de paramétrage et d'assistance CHORUS, rattrapage des activités ralenties en période de confinement, passation des actes de la dépense pour régulariser *a posteriori* les mesures dérogatoires prises pour alléger la chaîne de la dépense budgétaire et comptable.

Gestion des risques : finalisation de la cartographie des risques ministérielle.

Achats :

- Coordination du plan d'économies achats, en fonction de l'avancement du projet porté par la DAE et la DB ;
- Déploiement du nouveau dispositif de contractualisation avec l'UGAP ;
- Reprise du plan de professionnalisation de la fonction achat.

Immobilier interministériel, ministériel et de l'administration centrale :

- Poursuite du programme de rénovation des cités administratives ;
- Reprise des chantiers (travaux) interrompus ;
- Reprise des opérations de déménagement et d'aménagements prioritaires.

RH :

- RETEX RH sur la crise sanitaire et notamment sur le télétravail ;
- Régularisation des opérations de paye non traitées ; mise en paiement de la prime exceptionnelle liée au COVID ;
- Reprise ou intensification de toutes les activités de gestion perturbées par le confinement : recrutements, examens, promotions, tenue des comités médicaux, dossiers d'IDV et de ruptures conventionnelles, formations ;
- Reprise des préparations aux concours et des cursus de formation diplômants.
- Déclinaison du plan d'action sur la gestion des contractuels.

Innovation :

- Premier point d'avancement sur le fonds de transformation ministériel (FTM) et de l'incubateur MEF ;
- Reprise des démarches collaboratives ministérielles, dans le cadre d'un BercyLab fonctionnant dans un premier temps à distance, en prenant en compte les premiers RETEX mis en évidence par la crise (renforcement du nomadisme et des équipements en systèmes visio, sécurité des outils de communication à distance, accompagnement des agents et des managers).

4) Accompagnement RH des agents du SG

A la date du 12 mai, 2 341 agents du SG étaient à domicile (dont 198 en ASA garde d'enfants et 1 324 en télétravail) tandis que 127 étaient présents sur site. Les agents en télétravail seront maintenus dans cette situation autant que possible et au moins jusqu'au 2 juin. L'augmentation de la capacité de télétravail sera poursuivie.

La préparation du déconfinement et sa mise en œuvre va néanmoins conduire certains agents à revenir en présentiel, au moins quelques jours par semaine, qu'il s'agisse de cadres pour organiser ces opérations ou par exemple d'agents de SEP pour les opérations logistiques, ou d'agents du SAFI pour la chaîne de la dépense.

Ce retour sur site sera progressif et dans le respect des consignes sanitaires dont l'encadrement devra s'assurer pour chacune de leurs équipes. A cet égard, les agents de l'administration centrale disposent, depuis le 7 mai, d'un guide pratique leur permettant de trouver les réponses à l'essentiel de leurs préoccupations en amont de leur retour sur site. Les chefs de service ont informé leurs agents de leur situation administrative et de son évolution.

Les processus d'évaluation, et d'attribution des parts variables pour les agents concernés, seront repris de façon à mettre à jour ces éléments au plus vite.

La mise en œuvre des décisions gouvernementales se traduit également dans la gestion des congés (congés obligatoires notamment), afin de garantir une capacité de travail maximale après la crise, alors que peu de congés ont été déposés pendant le confinement. Elle se traduit également par l'attribution d'une prime exceptionnelle aux agents du SG qui ont été particulièrement mobilisés pendant la crise.

Au total, l'objectif est aussi de poursuivre et d'adapter l'accompagnement des managers et des agents à la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons, et de nous mettre en situation d'en tirer les leçons les plus intéressantes dans l'immédiat, mais aussi de manière pérenne. Il est indispensable de faire vivre notre collectif de travail, dont la distanciation nécessaire nous a permis de mieux comprendre la valeur, et d'être attentif aux difficultés de chacun.